



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Relations entre le Parlement et le Gouvernement

Question écrite n° 11073

Texte de la question

M Pierre Micaux s'inquiète auprès de M le ministre chargé des relations avec le Parlement du manque flagrant d'information des parlementaires à l'Assemblée nationale, et craint que le Parlement soit de plus en plus déconnecté de la réalité politique. Il en prend pour preuves quelques exemples parmi d'autres : 1o tous les Français s'inquiètent de la perspective de l'acte unique européen et de ses retombées au plan national. Or, qu'il s'agisse de l'uniformisation des taux de TVA, du traitement de la fiscalité de l'épargne, de la création d'une banque européenne, de la libre entrée des personnes et des capitaux, force est de constater que les députés, à l'Assemblée nationale, ne sont destinataires d'aucune documentation, réflexion et encore moins de propositions. 2o actuellement, l'actualité est tournée vers le plan de réforme de l'éducation nationale appelé par les mass-media « plan Jospin ». Alors même que le ministère de l'éducation nationale a purement et simplement ignoré la représentation nationale, il suffit de s'adresser à un instituteur pour en obtenir le contenu. 3o sans aller jusqu'à évoquer les revendications sectorielles en admettant qu'elles sont affaires gouvernementales, il est en revanche regrettable d'apprendre par une délégation syndicaliste que M le ministre du commerce et de l'artisanat se propose de soumettre un texte concernant son ministère au cours de la prochaine session de printemps. La encore, ces syndicalistes en connaissent le contenu alors même que les partenaires n'ont pas été destinataires du moindre préambule. 4o au plan européen, il est tout aussi regrettable que les parlementaires français ne soient pas mieux instruits par leurs ministres. Leurs réactions, leurs questions écrites, leurs propositions ne manqueraient pas de les conforter au cours de ces négociations européennes. Au travers de ces quelques exemples, il semble qu'en matière d'information et de participation le Parlement est en train de perdre sa substance. Il lui demande s'il trouve normal que les responsables politiques soient instruits par le monde socio-professionnel aussi bien que par les corps constitués (et encore, avec l'appoint de leurs représentants socio-professionnels) et s'il entend intervenir auprès des membres de son gouvernement pour remédier à cet état de fait.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre chargé des relations avec le Parlement sait quelle est la longue compétence parlementaire de M Micaux, qui connaît donc bien les termes de l'article 28 de la Constitution. L'ensemble des considérations développées par l'honorable parlementaire est un rappel d'un état de choses connu par tous les gouvernements et par tous les parlementaires sous la Ve République. Il serait juste cependant de reconnaître que le Gouvernement s'est efforcé de sa constitution d'établir de nouvelles conditions de dialogue dans les assemblées parlementaires, de donner le temps aux commissions de travailler, d'alléger l'ordre du jour de telle sorte que les discussions en séance publique puissent avoir l'ampleur souhaitable et que cette règle de conduite n'est en rien remise en cause.

Données clés

Auteur : [M. Micaux Pierre](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11073

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : relations avec le parlement

Ministère attributaire : relations avec le parlement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 mars 1989, page 1442